

# Cérémonie des vœux de Beaupreau-en-Mauges

## Jeudi 18 janvier 2024

### Discours du maire Franck Aubin



Nous n'avons jamais autant évoqué la nécessité de faire une transition !  
Cela peut signifier quoi exactement ? et dans quels buts ?

Des constats globalement acceptés :

- changements sociétaux profonds,
- changements environnementaux aujourd'hui difficilement contrôlables,
- changements liés à une actualité géopolitique instable.

Des réponses qui ne peuvent être uniquement mécaniques mais doivent trouver un sens compris et accepté par la grande majorité d'entre nous.

Pour ma part, je n'ai pas la compétence pour en analyser tous les aspects car n'étant ni climatologue, politologue et encore moins sociologue.

Pour autant, nous avons tous une responsabilité à notre échelle qui peut et doit trouver un nouveau souffle pour inverser une tendance sournoise qui est le repli sur soi, l'intérêt individuel ou le je après moi le déluge.

Pas besoin d'être expert pour agir encore faut-il reconnaître l'existant qui soit positif ou négatif avec un leitmotiv, ne pas se laisser imposer les choses mais être acteur de notre changement !.

Mais l'homme est homme et trop souvent, il lui faut des impositions pour qu'il réagisse. Ce sont ces règles/lois si souvent décrites car très descendantes. Il suffirait d'être raisonnables pour ne pas nous les voir imposer.

Il en est une qui a commencé à influencer notre quotidien et qui aura, sans se l'approprier, de lourdes conséquences pour nos territoires.

Je fais ici mention de la loi votée en 2021 qui s'intitule loi climat et résilience et qui ne doit son existence qu'à la résultante de nos excès.

Avec les élus(es), nous avons eu l'occasion lors des réunions publiques du mois de juin dans les communes déléguées de vous en donner l'esprit.

Permettez-moi de vous en reparler car nous devons nous en saisir et surtout pas la subir tant ses conséquences auront un impact sur l'aménagement de notre territoire donc, notre quotidien.

Elle dit quoi en substance cette loi. Plusieurs choses qui partent de constats avérés mais retenir ces quelques points :

- ✓ Nous avons beaucoup trop consommé et gaspillé de terres agricoles (1 département français tous les 10 ans !).

- ✓ Cela a entraîné une artificialisation des sols avec des gestions de l'eau devenant problématique (inondations)
- ✓ Pour rompre avec cette mauvaise habitude, des règles sont établies comme suit :
  - Pour la consommation d'espaces entre 2021 et 2031, nous pourrions consommer au maximum, 50 % de ce que nous avons consommé entre 2011 et 2021 (480 ha donc 240 ha sur cette nouvelle période dont le compteur va commencer à tourner.
  - S'ajoutera à cela la notion d'artificialisation qui devra être prise en compte.
  - En 2050, 0 ha de consommation.
  - Les impacts environnementaux pris en compte systématiquement + parfois l'archéologie (zones humides, faunes et flores).
- ✓ Enfin, cette possibilité de consommation doit s'arbitrer au niveau du territoire de Mauges Communauté une fois la décision prise de ce qui est **AFFECTÉ** à l'économie et à l'habitat.

Comment relever ces enjeux/défis ?

1. En changeant nos habitudes de vie donc d'aménagement de nos lieux de vie.
  - a. Par la densification en cours depuis maintenant une dizaine d'années (de 7 maisons/ha, nous sommes dans les petites communes à 14 voir 25 pour les polarités). **MAIS** il faudra aller plus loin.
  - b. Pour densifier, seules, les constructions en fond de jardin ne suffiront pas (**Andréz = 50 maisons en 6 ans**) Il faudra construire **AUSSI** en hauteur, y compris dans les petits bourgs !
  - c. Les possibilités seront réduites et il ne faudra pas **GACHER** ! Les friches industrielles ou autres (vieux lotissements) deviendront une vraie **plus-value** même si aujourd'hui, le cofinancier est important.
  - d. Sur BEM, des projets sont en cours ou réalisés. En voici quelques exemples marquants :
    - Bois château à Villedieu-la-Blouère (ancien site Terrena)
    - La Mèranderie à Villedieu-la-Blouère (ancien site GSA)
    - La déchèterie à Gest (ancienne industrie)
    - Site FABEM à Gest
    - Grain d'Or à Beaupréau (ancien magasin) porté par Maine et Loire Habitat
    - Le pôle commercial au Pin-en-Mauges (ancien site usine de chaussure)
    - Le pôle commercial de la Jubaudière (ancien site usine de chaussure) et futur lotissement de la Gautrèche sur une friche agricole où l'on y retrouvera la résidence seniors à Ages et vie
    - La Gagnerie à Saint Philbert-en-Mauges (ancienne friche agricole)
    - L'hôtel du Vert Galand à Jallais et le site autour de LIDER Price à venir
2. Pour cela, une prise de conscience est **INDISPENSABLE** de la part de nous tous. Tout le monde est assez unanime pour comprendre et accepter ce principe MAIS, lorsqu'un projet arrive, notre regard peut changer car il peut avoir un **IMPACT** sur notre quotidien immédiat.
3. **S'AUTHORISER** à sortir des sentiers battus pour nous permettre de relever ces défis et plus encore, **AUGMENTER** notre capacité à accueillir car les besoins sont **IMPORTANTES**.
  - a. Derniers chiffres INSEE pour Beaupréau-en-Mauges
    - i. Population municipale 23 639 (N-1 23465) +174 ha (+0.74% sur 1 an) et 650 depuis 2015 soit une évolution annuelle moyenne de 0.5%
4. Accueillir des habitants aux profils différents :
  - a. Moins de personnes par habitation

- b. Des besoins multipliés par deux lorsque séparation
  - c. Des habitants vieillissants ayant beaucoup moins de familles sur le territoire = habitat partagé ?
  - d. Une réalité professionnelle beaucoup moins stable = des habitations qui changent plus souvent et/ou, des besoins de logement **IMMEDIAT**.
5. ANTICIPER bien en amont ces projets car besoin de **TEMPS LONG** et **GARANTIR** la faisabilité.
- a. Etudes environnementales + archéologie
  - b. Maîtrise foncière plus complexe

### ☑ Ne pas subir et avoir l'audace de voir plus grand ☑

Voir plus grand ne signifie pas être la grenouille qui veut devenir plus gros que le bœuf mais bien de voir plus grand dans nos idées car il faudra être imaginatif et faire un pas de côté dans nos habitudes.

Beaupréau-en-Mauges s'y est engagé pleinement mais doit continuer car la route sera longue et compliquée.

Le petit film que nous allons vous présenter n'a pas la prétention de vous relater l'exhaustivité de nos dernières réalisations ou celles à venir plutôt que l'esprit dans lequel nous travaillons.

En 2023, ce sont environ 8 M€ qui ont été réalisés sur nos 10 communes déléguées et les efforts seront poursuivis jusqu'à la fin du mandat sans pour autant restreindre la capacité à investir pour l'équipe suivante.

J'évoquais au début de mon propos les changements sociaux.

Il en est un qui est toujours croissant, c'est bien celui de nos **BESOINS** toujours plus **grands et diversifiés**.

On demande aujourd'hui beaucoup aux communes et il est important pour elle d'y être attentive ne serait-ce qu'au titre de son **ATTRACTIVITE**.

Pour autant, tout a une limite ! Sachons être **FRUGAUX** !

Frugalité ne signifie pas abandon mais simplement ne pas consommer plus que ce dont nous avons besoin sans être **DISPENDIEUX**.

Pour y arriver, notre territoire a décidé en 2015 de regarder **ENSEMBLE** dans la même **DIRECTION**. Ce fut la raison de la création de nos communes nouvelles puis de Mauges Communauté.

Ce que nous appelons le **BLOC LOCAL** (communes et intercommunalité) portent des projets communs qui nous garantiront de pouvoir porter des politiques publiques qui se fragiliseraient sans cette précieuse collaboration.

2024 sera une nouvelle année dynamique et bien des regards.

S'agissant des investissements, outre les projets qui sont en cours comme ceux présentés dans le film que vous venez de visionner pour ne prendre que quelques exemples comme :

- Maison de l'enfance de Beaupréau
- Bibliothèque périscolaire à Andrezé
- Restaurant scolaire périscolaire au Pin en Mauges

Il y aura ceux qui vont se lancer dans leurs études ou tout simplement leur réalisation comme :

- L'aménagement du secteur de la Loge avec l'arrivée du cinéma dont la construction commencera cette année.
- Le lancement du concours d'architectes pour le pôle culturel (école de musique et médiathèque) sur le site de la Loge.
- La création de l'épicerie solidaire.
- L'étude de faisabilité pour le moulin de Jouselin.
- Les réalisations d'aménagement pour l'habitat.
  - Livraison des logements FABEM à Gesté
  - Lancement du lotissement de la Déchaisière à Gesté
  - Lancement du lotissement de la Gagnerie à St Philbert-en-Mauges
  - Lotissement de Bois Château à Villedieu-la-Blouère
  - Finalisation de la déconstruction/reconstruction de l'ancien hôtel de Jallais
- Lancement des études pour la traversée de bourg de La Chapelle-du-Genêt.
- Création de la brigade mobile de Gendarmerie au Pin-en-Mauges.
- Le lancement des actions autour du SDIE (Schéma Directeur Investissements et Environnemental).
- Etudes sur la réhabilitation de la résidence Saint Jean.
- Travail de réflexion sur le devenir de nos églises. 11 églises pour un coût en premier estimatif de 11 M€.
- Etudes pour travaux pour l'école publique de Villedieu-la-Blouère.

Et bien d'autres réalisations sur toutes nos communes déléguées sans exception.

Ce sont environ 15 M€ qui seront inscrits cette année au budget 2024 pour les investissements.